

# Stimuler le développement économique de la filière bois

## Baromètre économique

1<sup>er</sup> trimestre 2022  
Edition spéciale – Guerre en Ukraine

**Chaque trimestre, l'Office économique wallon du bois publie son baromètre de l'activité au sein de la filière bois. Pour ce premier numéro de 2022, il propose une analyse des conséquences du conflit en Ukraine.**

### Contexte géopolitique et économique général

Depuis le 24 février 2022, début du conflit ouvert entre la Russie, l'Ukraine et, dans une moindre mesure, la Biélorussie, les échanges économiques entre ces pays et le reste du monde sont fortement perturbés. Ce conflit complique nécessairement les échanges commerciaux avec l'Ukraine, mais aussi ceux établis avec la Russie, suite aux sanctions économiques prises à son encontre.

En effet, l'Union européenne a annoncé notamment les sanctions économiques suivantes à l'encontre de la Russie, et de la Biélorussie, qui entraînent des conséquences sur les échanges économiques au sein de la filière bois :

#### **Finance**

- Interdiction d'effectuer des transactions avec la Banque centrale russe et la Banque centrale de Biélorussie.
- Exclusion de certaines banques russes et biélorusses du système SWIFT.
- Interdiction de fournir des billets de banque libellés en euros à la Russie et à la Biélorussie.

#### **Transports**

- Fermeture de l'espace aérien de l'UE à tous les avions de propriété russe, mais aussi immatriculés en Russie.
- Fermeture des ports de l'UE aux navires russes.
- Interdiction pour les transporteurs routiers russes et biélorusses d'entrer sur le territoire de l'UE.

### ***Matières premières et autres biens***

- Interdiction des importations de fer, d'acier, de bois, de ciment, de produits de la mer et d'alcools en provenance de Russie dans l'UE.

### ***Contre-mesures russes***

- La Russie a également décidé d'interdire le transfert des devises à l'étranger et d'introduire des restrictions à la sortie des investisseurs étrangers.
- Le gouvernement russe a établi une liste de biens et d'équipements dont l'exportation sera temporairement interdite. Cette décision, adoptée sur la base d'un décret présidentiel, sera en vigueur jusqu'à la fin de 2022 : technologies liées aux télécommunications, équipements médicaux, véhicules, machines agricoles, équipements électriques, conteneurs, turbines, machines de traitement des métaux et des pierres, moniteurs, projecteurs, consoles et panneaux (liste non exhaustive). En outre, le décret restreint temporairement l'exportation de certains types de bois vers les pays figurant sur la liste des 'pays hostiles', dont la Belgique.

## **Commerce du bois**

### **Contexte international**

#### ***FSC et PEFC***

D'une part, le Conseil d'administration international du FSC a décidé de suspendre tous les certificats commerciaux en Russie et en Biélorussie et de bloquer tout approvisionnement en bois contrôlé en provenance de ces deux pays. Ceci signifie que le bois et les produits forestiers provenant de Russie et de Biélorussie ne peuvent pas être utilisés dans des produits FSC ou être vendus comme étant certifiés FSC dans le monde entier.

D'autre part, PEFC a déclaré que tout le bois provenant de Russie ou de Biélorussie était désormais considéré comme du « bois de conflit » et ne pouvait donc être utilisé dans aucun produit certifié PEFC.

Le bois vendu aux clients chinois, qui ont besoin de bois certifié pour fabriquer des produits destinés à l'Europe et à l'Amérique du Nord, ne pourra plus provenir de Russie ou de Biélorussie.

#### ***Exportations russes***

Avant toute chose, rappelons que la Russie était le plus gros exportateur de bois d'œuvre dans le monde (plus de 12 milliards de dollars de bois d'œuvre en 2021 et 2 milliards de dollars de produits papetiers<sup>1</sup>). Les principaux marchés qu'elle alimentait étaient la Chine, les pays asiatiques et le nord de l'Europe (Finlande, Suède, Allemagne).

S'approvisionnant globalement sur tous les marchés, la Chine déterminera les conséquences que subiront les différents marchés mondiaux : va-t-elle se détourner en tout ou partie des marchés nord-américain et européen pour absorber les surplus du marché russe ? Le cas échéant, la pression sur les prix devrait se faire moins forte.

Ensuite, les sanctions contre les exportations russes ont modifié de façon permanente le commerce mondial des produits forestiers. Les flux commerciaux de bois d'œuvre ont changé presque instantanément lorsque la Russie a envahi l'Ukraine fin février. Les sanctions commerciales et les

---

<sup>1</sup> Selon le Wood Resource Quarterly

restrictions des transactions financières imposées par l'Europe, l'Amérique du Nord et les principaux marchés d'Asie ont interrompu les expéditions en provenance de Russie et de Biélorussie. Des changements qui rendent le marché fluctuant et les prix instables.

De plus, la Russie dispose de ressources forestières largement sous-utilisées et a le potentiel d'augmenter les récoltes de bois pour approvisionner son industrie nationale. Pour répondre à l'augmentation de la demande mondiale en produits forestiers, le gouvernement russe a récemment lancé des programmes visant à encourager les investissements dans le secteur, à la fois pour agrandir et moderniser les usines de fabrication existantes, mais aussi pour construire de nouvelles installations. Cependant, il est probable que de nombreux projets d'investissements dans le secteur de la fabrication de produits forestiers en Russie diminueront ou s'arrêteront par manque de financement lorsque les restrictions liées aux transactions financières joueront leur rôle de frein.

Enfin, les exportations ukrainiennes de grumes et de produits transformés ont également été perturbées suite à l'arrêt, parfois provisoire, des activités économiques depuis le début du conflit.

## **Contexte européen**

Quelle quantité de bois et de produits bois l'UE importe-t-elle de Russie ? Et pouvons-nous nous en passer ?

### ***Consommation totale de bois***

La consommation totale de bois et de produits bois dans l'UE s'élève à près de 500 millions de m<sup>3</sup> par année. Environ 80 % de ce bois provient de nos propres forêts européennes, 10 % du continent nord-américain et 8 % d'Amérique du Sud, principalement de la pâte d'Eucalyptus. Les bois durs tropicaux représentent moins de 0,2 % de la consommation totale. Les quelque 10 millions de m<sup>3</sup> qui venaient de Russie vers l'Union européenne représentent environ 2 % de la consommation totale de bois et de produits bois dans l'UE. Les droits de douane élevés sur les exportations de bois rond non transformé imposés par la Russie depuis 2008 expliquent cette situation. Depuis cette date, les volumes de bois exportés ont fortement diminué, phénomène accentué par la crise économique, et n'ont jamais repris.

### ***Bois ronds non transformés***

La Finlande et la Suède sont les principaux importateurs de bois rond non transformé en provenance de Russie. Même si les volumes importés de Russie par ces deux pays ont considérablement diminué, ils restent non négligeables, de l'ordre de 1.000.000 m<sup>3</sup>, et seront quelque peu affectés par l'interdiction commerciale actuelle.

### ***Sciages ou bois transformés***

Le bois scié ou transformé résineux est importé de Russie en volumes relativement importants par l'Estonie, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Sur un marché du bois déjà tendu avec des prix élevés l'année dernière, l'interdiction actuelle des échanges avec la Russie ajoute un nouveau défi à relever par d'autres fournisseurs. Certains pays et entreprises seront touchés par l'interdiction commerciale et devront chercher d'autres sources de bois. Les exportations européennes de produits bois seront également touchées par les interdictions de commerce avec la Russie et la Biélorussie.

### ***En conclusion***

Globalement, l'Union européenne ne dépend pas de la Russie pour son approvisionnement. Toutefois, l'interdiction de commerce rend l'équilibre du marché du bois plus instable encore. L'UE devra donc investir et gérer soigneusement ses forêts de manière à augmenter progressivement la production intérieure et établir des approches pour une utilisation plus efficace des ressources en bois disponibles.

## **Contexte belge et wallon**

### ***Echanges avec l'Ukraine, la Russie et la Biélorussie***

Les échanges de bois entre la Belgique et les trois pays concernés directement par le conflit restent très limités. Du point de vue des importations, il y a très peu d'activité concernant les bois bruts ou les grumes non transformées, tant pour les feuillus que pour les résineux. En ce qui concerne les sciages résineux, les importations de Russie sont plus importantes. En 2020, elles s'élevaient à +/- 150.000 m<sup>3</sup>, auxquels viennent s'ajouter 50.000 m<sup>3</sup> depuis la Biélorussie. Les importations en provenance d'Ukraine sont plus faibles : à peine plus de 10.000 m<sup>3</sup> par an. Pour les feuillus, les échanges sont plus limités encore.

Du point de vue des exportations, les transactions peuvent être considérées comme négligeables.

S'agissant des panneaux, les volumes sont faibles avec des importations et des exportations avoisinant les 20.000 à 25.000 m<sup>3</sup> par an en Russie.

## **Enquête de l'Office économique wallon du bois**

Au mois de mai, l'Office économique wallon du bois a réalisé une enquête auprès d'entreprises wallonnes et d'importateurs dans tout le pays. Les répondants ont déclaré être principalement confrontés à deux types de problèmes :

- a) L'arrêt total de l'importation des bois de bardage en mélèze de Sibérie. Il s'agit-là d'une conséquence directe de l'arrêt total des échanges économiques avec les Russie.
- b) La problématique de l'augmentation des prix des palettes de transport en bois suite à l'interruption de la production de palettes en Ukraine. En 2021, non seulement le pays produisait et exportait environ 15 millions de palettes vers l'Europe, mais était également exportatrice de sciages résineux (2,7 millions m<sup>3</sup>) destinés aux palettes et emballages en bois fabriqués sur les marchés européens (France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Pologne). Les impacts indirects se font ressentir dans toute l'Europe. Le déséquilibre du marché provoque une augmentation de la concurrence et exerce une pression à la hausse sur les prix. La fabrication de palettes, qui avait été complètement stoppée au début de la guerre, a repris dans l'ouest de l'Ukraine, non sans difficultés par manque de main d'œuvre. Cette reprise ne comblera malheureusement pas la demande des pays européens. Notons également que le prix est poussé à la hausse par l'augmentation du prix des énergies.

## Références bibliographiques

- Conseil de l'Union européenne  
<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions/restrictive-measures-against-russia-over-ukraine/>
- Wallonia.be – Export Investment  
<https://www.awex-export.be/fr/plus-d-infos/actualites/conflit-russie-ukraine-impacts-economiques-au-07-04-22#sanctions>
- PEFC : Programme for the Endorsement of Forest Certification - Programme de reconnaissance des certifications forestières  
<https://www.pefc.be/fr/news/le-bois-provenant-de-russie-et-de-bielorussie-est-considere-comme-du-bois-de-conflit-faq>
- FSC : Forest Stewardship Council  
<https://www.fsc.be/fr-be/nieuws/id/868>
- Le Bois International  
<https://www.leboisinternational.com/premiere-transformation/ukraine-russie-quels-flux-avec-la-filiere-bois-francaise-690944.php>
- International Forest Industries  
<https://internationalforestindustries.com/2022/04/13/russian-sanctions-may-alter-forest-product-trade/>
- Commerce International du Bois, N°339, avril 2022  
[file:///192.168.0.21/Fichiers/03\\_DEVELOPPEMENT%20SECTEUR%20BOIS/LE%20COMMERCE%20DU%20BOIS\\_revue/REVUE\\_CIB\\_AVR\\_2022\\_339\\_interactif.pdf](file:///192.168.0.21/Fichiers/03_DEVELOPPEMENT%20SECTEUR%20BOIS/LE%20COMMERCE%20DU%20BOIS_revue/REVUE_CIB_AVR_2022_339_interactif.pdf)
- Wood Resource Quarterly  
<https://woodprices.com/russias-invasion-of-ukraine-will-likely-halt-planned-investments-in-the-russian-forest-industry-and-reduce-forest-products-export/>